Science ouverte

La *science ouverte* consiste à rendre largement accessibles les publications et les données de recherche, sans obstacles, et fait l'objet d'un plan national. Ce plan s'inscrit dans les engagements internationaux que la France a pris au titre du Partenariat pour un gouvernement ouvert (OGP – Open Government Partnership), initiative associant 70 pays et visant à développer la transparence de l'action publique.

Dans le cadre de ce plan national, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour s'est engagée à accompagner les actions définies dans sa feuille de route *"Science ouverte"*. Ces actions ont pour objectifs de structurer, conforter et élargir les dynamiques déjà engagées sur les deux premiers axes du plan national pour la science ouverte : l'accès ouvert aux publications ainsi que la structuration et l'ouverture des données de la recherche.

Le plan pour la science ouverte comporte quatre axes :

* **AXE 1 : Généraliser l'accès ouvert aux publications**
  * Une archive ouverte pour accroître la visibilité de notre production scientifique et prendre en compte sa diversité;
  * Des presses universitaires qui s'inscrivent dans le mouvement édition ouverte.
* **AXE 2 : Structurer et ouvrir les données de la recherche**
* **AXE 3 : Ouvrir et promouvoir les codes sources produits par la recherche**
* **AXE 4 : Transformer les pratiques pour faire de la science ouverte le principe par défaut**